

LE NUMÉRO : 20 CENTIMES

L A
COOPÉRATION DES IDÉES

Revue mensuelle de Sociologie positive

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, Rue Paul-Bert, 17. — PARIS.

SOMMAIRE.

LA RÉDACTION	<i>Quel sera l'Idéal de demain?</i>
HECTOR DENIS.....	} <i>Quel sera l'Idéal de demain?</i> <i>(Réponses).</i>
FRÉDÉRIC BORDE.....	
EDMOND THIAUDIÈRE.....	<i>De la revision fondamentale de la Constitution du 25 février 1875 par la substitution du principe fédératif au principe unitaire.</i>
G. DEHERME.....	<i>Pour « l'Alliance Universelle ».</i>
G. D.....	<i>Les Livres qui font penser.</i>

Abonnement annuel : France, 3 fr. — Etranger, 4 fr.

PARIS

V. GIARD et E. BRIÈRE, ÉDITEURS

16, Rue Soufflot, 16

1896

LIBRAIRES CORRESPONDANTS :

KATS, 21, rue Courte du Jour à GAND | P. KATS, 97, rue Neuve, à BRUXELLES.

QUEL SERA L'IDÉAL DE DEMAIN ?

Sous ce titre, nous avons l'intention de recueillir et de publier toutes les opinions qu'on voudra bien nous faire connaître sur la forme, la force et les conséquences de l'idée directrice, en voie d'élaboration, appelée à remplacer l'idéal religieux à son déclin.

Avec la Religion finissante, se tarit une source merveilleuse de poésie, de consolation et d'espérance. On ne croit plus à ce qui fut ; on ne croit pas encore à ce qui sera. Triste période de transition qui eut toujours pour corollaire une effrénée corruption, un putride jaillissement de lie et d'écume !...

Les hommes d'élite, qu'ils soient de la plèbe ou du patriciat, interrogent anxieusement l'avenir. Ils voient le mal s'étendre comme une lèpre, et ils en souffrent, parce que le doute les empêche d'agir efficacement pour le bien.

Si la Civilisation ne doit pas périr dans la purulence, dans l'alcool, dans la démence et dans le sang, il est évident qu'une idée vigoureuse doit s'imposer, galvanisant les énergies, exaltant les enthousiasmes, et entraînant notre pauvre Humanité vers les Terres promises de liberté et de justice.

Cette idée régénératrice ne naîtra pas brusquement d'un cerveau génial ; elle ne surgira pas, indéterminée, des entrailles populaires : nous en possédons actuellement les éléments. Mais ils sont épars, celés. Elle est déjà ; mais elle n'est encore qu'un brouillard, une nébuleuse. Et pour qu'elle vive, pour qu'elle soit féconde, il faut que ses atomes soient condensés, intégrés : c'est ainsi que la stérile et chaotique nébuleuse devient un vivifiant soleil aux triomphants rayons.

En se plaçant en dehors des systèmes, il est donc possible de savoir ce que sera cet idéal.

Malgré le conflit des doctrines, malgré l'âpre concurrence des individualités, nous avons la conviction qu'il y a dans un des recoins de l'intelligence de tous une aspiration commune, parce que juste. Et nous croyons même qu'il est essentiel de préciser cette aspiration universelle parce qu'elle sera l'idéal puissant que nous espérons.

C'est à cette œuvre que nous convions tous les esprits élevés : savants, philosophes, professeurs, littérateurs, journalistes, poètes, artistes, etc.

Refuseront-ils d'y collaborer ?

Il y a là mieux qu'une vulgaire consultation. Et certainement, de cette enquête, le sociologue et le philosophe pourront tirer une conclusion utile.

En conséquence, nous enverrons, par lettre, à toutes les personnes qui reçoivent notre publication, le petit questionnaire suivant :

- 1° *Un idéal nouveau est-il en voie d'élaboration ?*
- 2° *Quelle sera sa formule ? — Sera-t-elle mystique ou positive ?*
- 3° *Cet idéal aura-t-il la puissance directrice de l'idéal religieux ?*
- 4° *Modifiera-t-il l'ordre social ? — Si oui, en quel sens ?*
- 5° *Dans quelle mesure contribueront les hommes d'Etat, les Foules, l'élite intellectuelle et les révolutionnaires à l'éclosion de cette société nouvelle ?*

Pour faciliter notre tâche, nous prions nos lecteurs de nous envoyer le plus tôt possible leurs réponses.

Prière d'adresser les réponses à M. DEHERME, 17, rue PAUL BERT. — PARIS

Nous continuons la publication des très intéressantes réponses qui nous sont parvenues.

LA COOPÉRATION DES IDÉES

Quel sera l'Idéal de demain ?

(RÉPONSES)

Il est du devoir de toute philosophie digne de ce nom de s'interroger devant un aussi redoutable problème et de s'efforcer d'y répondre. Partout le regard attristé rencontre l'antagonisme. Dans la première moitié du siècle, les philosophes, Saint-Simon par exemple, annonçaient la succession définitive d'une phase industrielle et pacifique à la phase guerrière; Auguste Comte lui-même, tant la prévision des plus fermes penseurs est limitée, écrivait, en 1843, que l'époque est enfin venue où la guerre sérieuse et durable doit totalement disparaître chez l'élite de l'humanité; et voici que cette élite rétrograde vers ce que Herbert Spencer, à son tour, appelle le type militaire des sociétés. Les économistes, forts des progrès extraordinaires de la division du travail entre les peuples et de leur coopération de plus en plus active à la vie de l'ensemble, saluaient l'incorporation définitive de toutes les Economies nationales à l'Economie du monde, et voici la réaction économique grandissante qui rejette les peuples dans le particularisme et glace les espérances des amis de la liberté. Cette réaction est inséparable de la dépression des prix, et l'ébranlement qu'elle communique à l'organisme économique retentit jusque dans l'ordre moral. Plus profondément apparaît la crise sociale; la lutte des classes est non seulement dans les intérêts, mais dans les conceptions de l'ordre des sociétés, et l'idéal social qu'emporte avec lui le prolétariat dans sa sécession, tend à se séparer à ce point de l'état présent que la continuité de l'histoire semble à chaque moment près de se rompre.

Les parties du savoir humain qui touchent aux intérêts les plus essentiels des sociétés nous présentent le tableau de leurs déchirements. L'économie politique et le socialisme projettent dans la sphère des idées les antagonismes des classes. La crise que traverse la philosophie morale a été retracée en traits saisissants par Beaussire et Fouillée (1); ce drame de la pensée morale retentit tout entier dans l'œuvre profonde et émouvante de philosophe et de poète que nous a laissée Guyau. Tarde a décrit l'anxiété, l'angoisse universelle des consciences éclairées, et ce qu'il a appelé la déséquilibration des âmes (2). En effet, la puissance d'idéal

(1) EMILE BEAUSSIRE, *les Principes de la morale*; ALFRED FOUILLÉE, *Critique des systèmes de morale contemporains*.

(2) G. TARDE, *Etudes pénales et sociales. Crise de la morale et crise du droit pénal*.

qui, dans la première moitié du siècle, s'épanouissait en systèmes philosophiques et sociaux pénétrés des plus hautes aspirations de l'humanité, est trop souvent aujourd'hui refoulée au fond de l'âme humaine. L'idéalisme optimiste a gravi les premiers échelons du dix-neuvième siècle, le pessimisme en redescend les derniers. Il est comme un renoncement à l'action qui vient à la suite des grandes déceptions, des chutes de l'idéal, et va jusqu'à l'abnégation surhumaine, pendant que le sentiment de cette même impuissance sème ailleurs la révolte violente, inhumaine; ailleurs encore, l'idéal se réfugie dans les formes multiples et si riches, aux époques d'affaissement, de ce que Paulhan a appelé, dans une pénétrante analyse, le mysticisme moderne, et dont l'expression dernière est la dépravation de l'idéal dans l'amour du mal (1).

Ces déchirements et ces reculs ne sont pas à faire désespérer de l'humanité; nous sommes frappés de l'aspect critique de cette phase de son développement; nous sommes moins attentifs à son aspect organique. Assurément, le travail à la fois formidable et douloureux du siècle n'a pas été stérile, les matériaux d'une reconstitution s'accumulent, et ce n'est pas en vain que ce bonheur nouveau, l'amour de l'humanité, dont parle Littré, a glissé parmi les hommes. Mais déjà, au lendemain de la Révolution, Saint-Simon croyait rapprochée de lui la solution de ce grand problème d'une réorganisation spirituelle et temporelle qu'il proposait au dix-neuvième siècle. La transition se prolonge et vient jusqu'à nous, et il semble qu'elle doive aller au-delà de nous, plus laborieuse et plus grosse de périls. C'est pourquoi le besoin le plus impérieux de la société moderne est de retrouver une suffisante convergence dans les idées, les sentiments, les volontés, pour qu'un même but général à atteindre se trace devant les esprits, et que, dans les transformations inévitables, l'histoire échappe à de trop profondes fluctuations.

La société reste sollicitée par la direction théologique, par la direction métaphysique et par la direction purement scientifique; la première, d'après laquelle le monde et l'humanité sont soumis à une volonté supérieure; la seconde, qui en rattache l'explication ou la direction à des conceptions de l'esprit dépassant l'ordre phénoménal; la troisième, par laquelle toute conception reste contenue dans cet ordre: tout vient de l'expérience et tout y retourne. Partout la préoccupation de reconstituer l'unité mentale et morale du monde agite les plus nobles esprits; mais les doctrines qui réussiront à y parvenir doivent être assez larges et assez stables pour recueillir l'adhésion universelle, assez puissantes pour envelopper et contenir tous les antagonismes sociaux, assez fécondes pour assurer tous les progrès et toutes les légitimes satisfactions de l'idéal, assez fermes pour en paralyser les écarts, en empêcher les reculs.

Les travaux des plus nobles penseurs du siècle ont préparé la conception morale de l'humanité, mais le plus souvent en l'unissant à des formes théologiques nouvelles. Que ne puis-je ici me détacher assez des passions d'écoles pour être un moment l'organe de la justice de l'histoire! Ainsi, les saint-simoniens tendaient à la constitution d'une association universelle, substituant à l'exploitation de l'homme par l'homme l'action harmonique des hommes sur la nature (2); Fourier, visionnaire de génie, avait trouvé dans la série la loi de distribution des groupes formés par les attractions dominantes et le secret de la constitution finale de l'hu-

(1) PAULHAN, *le Mysticisme moderne*.

(2) Voir les *Œuvres choisies* de SAINT-SIMON, surtout t. II, p. 370 et suiv., et t. III, p. 144 et 192, et *l'Exposé de la doctrine saint-simonienne* de BAZARD, surtout 2^e et 4^e séances.

manité (1) : Krause se proposait la réalisation d'une humanité idéale par un vaste système d'associations coordonnées et concourant au développement intégral de facultés de l'individu et à la perfection de l'ensemble (2) ; P. Leroux, qui ne réussit jamais à voir dans la société un organisme, conçut cependant la vie comme un échange incessant entre l'individu et ses semblables, entraînant une solidarité indéfectible (3) ; Feuerbach et Proudhon, plus audacieux, écartaient l'intermédiaire divin entre l'homme et l'homme pour mieux assurer la communion de l'humanité (4).

Auguste Comte, entraîné par le sentiment d'une solidarité universelle, n'a conçu d'autre être réel que l'humanité, l'individu n'étant rien que par elle (5). Cette solidarité organique, il l'a finalement transportée, lui aussi, de la philosophie scientifique dans la religion. La religion de l'humanité, c'est la réalisation idéale, projetée devant nous, d'une harmonie morale, définitive et parfaite dans laquelle l'individu, sacrifiant toute fin égoïste, est tout entier confondu dans sa fonction sociale : c'est le triomphe de l'altruisme. Il fixe ainsi un type moral absolu de l'humanité, c'est-à-dire qu'il contracte dans un symbole toute l'évolution future du genre humain et l'objective comme une réalité suprême proposée à son nouveau culte.

Cet entraînement de Comte vers l'absolu ne renferme point la condamnation de la philosophie positive, elle l'oblige simplement à revenir avec modestie au principe de relativité sur lequel Comte lui-même l'a fondée, et à se donner pour mission de dérouler ce glorieux symbole dans le temps. Elle reste en possession d'une donnée décisive de la morale sociale ; le sentiment d'une solidarité indestructible de tous les éléments du corps social, d'un concours incessant de toutes les générations, sentiment qui prendra peu à peu une telle netteté dans toutes les consciences, que l'humanité entière sera présente, dans sa réalité et son idéalité, à tout acte de la vie sociale, à tout événement de son histoire.

Ce but social, sans cesse poursuivi n'exclut pas la légitimité des fins individuelles à poursuivre. A l'inverse de Comte, Spencer n'a vu dans l'humanité qu'un être virtuel, il n'a vu de réalité que dans les individus éléments conscients irréductibles (6) ; mais sa morale sociale manque de cette pénétration de la solidarité,

(1) *Nouveau Monde industriel* de CH. FOURIER et la *Doctrinè sociale* de V. CONSIDÉRANT, t. II, chap. VI, et la belle étude de H. RENAUD, *la Solidarité*.

(2) *Exposé de la doctrine sociale de Krause*, par DARIMON, 1848.

(3) *De l'Humanité*, par P. LEROUX, liv. 1^{re}, surtout chap. VIII sur sa conception non organique de l'humanité. Liv. IV, sur la solidarité comme synthèse de l'égoïsme et de la charité.

(4) FEUERBACH, *Essence de la foi et Essence du christianisme*, traduction EWERBECK, et J. ROY ; PROUDHON, *de la Justice*, 1^{re} étude, chap. IV.

(5) Voir son *Discours sur l'esprit positif*. « Pour l'esprit positif, l'homme proprement dit n'existe pas, il ne peut exister que l'humanité, puisque tout notre développement est dû à la société. » P. 74.

(6) A. SPENCER, (*Sociologie*, t. II, p. 20), signale comme différence cardinale entre l'organisme individuel et l'organisme social que chez l'un la conscience se concentre dans une petite partie de l'agrégat et que chez l'autre elle est répandue dans tout l'agrégat ; dès lors qu'il n'y a pas de *sensorium* social, il s'ensuit que le bien-être de l'agrégat, considéré à part de celui des unités, n'est pas une fin qu'il faille chercher. La société existe pour le profit de ses membres, les membres n'existent pas pour le profit de la société (*Ibid.*, p. 423). Voir *Justice*, par H. SPENCER, 1893. Cf. l'aspect positif de sa notion de la justice avec la notion du devoir. Chez COMTE et LAFFITTE, *Morale positive*, chap. V, ou même PROUDHON, *Justice*, 1^{re} étude ; RENOUVIER, *Science morale*, chap. XIV et suiv.

qui est, cependant, la déduction naturelle de la conception organique des sociétés. La philosophie positive verra une double réalité dans l'être humanitaire et dans l'individu ; mais elle montrera que le développement le plus élevé de l'individu, que sa véritable liberté organique et positive est le fruit même d'une solidarité toujours plus étroite.

La justice exprimera le rapport de la fonction sociale et du droit de l'individu, justice progressive, car la préoccupation du but commun dépassera peu à peu dans les consciences la préoccupation des buts personnels.

La philosophie positive n'empruntera ainsi les éléments d'une morale sociale indéfiniment perfectible qu'à la nature sentimentale et intellectuelle de l'homme et aux conditions d'existence et de progrès de la société.

L'organisme moral, dégagé comme l'organisme scientifique de toute théologie et toute métaphysique, sera humain, rien qu'humain. Par là, la morale sociale, placée au-dessus des divergences irréductibles des doctrines, acquerra, dans la paix définitive des esprits, une universalité qui échappe de plus en plus à toute doctrine enchaînée à l'absolu, une efficacité qui ne peut être obtenue qu'en puisant directement aux sources du sentiment humain. Sans doute, la philosophie positive ne proposera à l'homme qu'un but terrestre à atteindre, laissant à la liberté de l'esprit les spéculations sur l'inconnu ; mais ce but est le plus élevé qui soit concevable ; dans cette préoccupation incessante qui enveloppe le passé, le présent et l'avenir, elle disciplinera sans cesse les égoïsmes, marquant leurs limites dans le temps et l'espace, préparant les uns à subir des transformations nécessaires, les autres à subir des transitions nécessaires.

La solution de la crise morale et sociale est dans l'affirmation de la solidarité humaine guidée par la science humaine. Ainsi se dégageront des arrangements sociaux, des formes organiques supérieures reliées par un Droit plus pur, nous rapprochant davantage du type pacifique et industriel des sociétés.

C'est sous l'action de l'idéal que s'opèrent ces transformations, et la société s'y élève en réagissant contre l'imperfection de son organisation présente ; l'humanité est bien, comme l'a dit un profond penseur, un organisme qui se réalise progressivement en se concevant, en s'idéalisant, en se voulant lui-même (1). Le problème est de donner toujours à l'idéal social à la fois le fondement le plus solide, la discipline la plus sévère et l'efficacité la plus grande. C'est ce problème que la philosophie positive s'attache à résoudre.

La sociologie dégage de mieux en mieux les tendances fondamentales de la société ; par là même, elle trace la direction que doit prendre toute intervention régulatrice dans le développement social et les limites inflexibles qu'elle ne peut franchir. Toute conception de l'idéal qui méconnaîtra ces lois sera frappée de stérilité.

En même temps, par son incomparable labeur, elle met en lumière l'extrême complexité des phénomènes sociaux, les circonstances qui troublent, paralysent les tendances progressives de la société ou en retardent les manifestations : par là aussi elle marque l'étendue que peut avoir à chaque moment l'action réfléchie de la société pour régler son évolution et les lois selon lesquelles elle doit s'accomplir.

La science réunit ainsi, à chaque moment, les matériaux d'un idéal qui, sorti de la réalité, pourra revenir aussi à la réalité, et qui, pour ne plus se dresser jusqu'aux cieux, dépassera finalement nos aspirations les plus audacieuses et conju-

(1) FOUILLÉE, *la Science sociale contemporaine*, p. 115.

rera les retours du pessimisme et de la désespérance. La sociologie criminelle n'ose-t-elle pas tenter d'éliminer graduellement le crime de la société ? Dans la réaction actuelle qui nous reporte, à notre honte, vers le type militaire et le particularisme économique, au milieu de nos déchirements sociaux, quelles formes multiples et fécondes d'un droit supérieur ne pourrait-on déjà faire jaillir de la solidarité ?

Que ne faudrait-il pas attendre, par exemple, d'un effort, pour ressaisir le lien moral du monde, dans l'ordre des phénomènes économiques les plus essentiels à la vie collective ? Une convention monétaire internationale, une entente des gouvernements pour rechercher et fixer les bases d'une législation protectrice du travail ne seraient-elles pas aujourd'hui les plus urgentes, les plus précieuses affirmations de la solidarité internationale ? La première, en rendant plus de stabilité aux prix et en assurant une meilleure distribution de l'instrument monétaire, ferait reculer le protectionnisme, rouvrirait les voies à la constitution de l'unité économique du monde ; la seconde, fixant les limites de la concurrence internationale dans un système de garanties du travail, propagerait comme une onde bienfaisante la pacification des classes dans l'intérieur de chaque Etat, préparerait des formes supérieures d'organisation industrielle et refoulerait la cause la plus redoutable des guerres internationales que renferment dans leur sein les nations industrielles.

Pour s'accomplir par degrés, avec une méthode rigoureuse, l'œuvre de la solidarité n'en sera que plus sûre et plus puissante. Fouillée, séduit par la grandeur de la conception religieuse de Comte, admet que l'idéal suprême soit tracé pour qu'on en déduise ensuite les conditions d'existence et les moyens de réalisation (1). Mais ces conditions et ces moyens sont relatifs à l'état présent de la société et lui doivent être empruntés. Si les perspectives d'un progrès indéfini de l'altruisme humanitaire se déroulent devant nous, il n'y a cependant d'idéal fécond que celui dont la réalisation est déjà contenue en puissance dans les énergies mentales et morales qui les conçoivent : c'est la seule interprétation que je donne ici à l'ingénieuse théorie des idées-forces. Or, cet idéal réalisable est relatif, non absolu ; il se meut sur la ligne du temps, chacune de ses formes préparant toujours, par sa réalisation même, une forme plus élevée.

Il faut redouter que l'esprit, confondu dans la contemplation d'un idéal suprême, ne lui assigne aussi une efficacité morale absolue, même dans un état très imparfait d'organisation sociale, et que, perdant sa capacité pour l'action, il n'en vienne à considérer l'organisation sociale existante comme définitive et invariable.

Hector DENIS.

De la *Philosophie de l'Avenir*, revue du socialisme rationnel, nous reproduisons cette réponse de M. Frédéric Borde :

1^o *Un idéal nouveau est-il en voie d'élaboration ?*

Oui.

2^o *Quelle sera sa formule ? — Sera-t-elle mystique ou positive ?*

(1) FOUILLÉE, *Science sociale contemporaine*. « Si l'idée du grand être social est la plus haute de toutes et exprime l'idéal même de la pensée, il en résulte qu'elle est vraiment l'idée directrice et aussi l'idée efficace par excellence. Comment alors la partie la plus importante de la méthode ne serait-elle pas celle qui détermine l'idéal suprême pour en déduire ensuite les conditions d'existence et ses moyens de réalisation ? », p. 389.

Sa formule sera : Anéantissement de tout paupérisme, tant moral relativement aux connaissances, que matériel relativement aux richesses.

Une société reste pauvre moralement, aussi longtemps qu'elle ignore s'il existe un autre droit que la force, imposé soit par un monarque, soit par un parlement : aussi longtemps que la sanction qu'elle attache aux infractions à ce droit consiste dans l'intervention du gendarme et du bourreau. Dans une pareille société, il est évident que les crimes des riches ne sont presque jamais punis puisque ce sont eux qui font les lois, directement ou indirectement.

La société future connaîtra la réalité du droit et de son éternelle sanction. Elle saura que ce droit révélé par la raison est identique au devoir qui ordonne le dévouement de tous pour un et de un pour tous. En conséquence, elle enseignera que celui qui nuit à son semblable est infailliblement puni soit dans cette vie, soit dans une autre. De même que le sacrifice à autrui implique tout aussi infailliblement une récompense ici-bas ou dans une vie postérieure. Il en résulte également que toute souffrance et jouissance non méritées sur cette terre sont l'expiation ou la rémunération d'actions accomplies dans une vie antérieure. Cette éternelle harmonie entre la liberté des actes et la fatalité des faits constitue l'ordre moral.

Dans son dernier ouvrage : *De la capacité politique des classes ouvrières*, Proudhon, écrivait, p. 95 : « Jusqu'à présent il n'était venu à la pensée de personne que le droit, qui est la justice, fût le plus grand et le plus puissant des Dieux, supérieur même au destin. »

Une société reste pauvre matériellement tant qu'un seul de ses membres ne peut satisfaire tous les besoins rationnels résultant du développement de l'intelligence.

La société future, en mettant le sol et les richesses acquises par les générations passées à la disposition de tous, placera ses membres sur le même rang d'égalité sociale. Elle donnera à tous l'éducation et l'instruction conformes à la science, développera intégralement les aptitudes de chacun qui trouveront leur emploi parce qu'elles auront à leur disposition la matière nécessaire au travail.

Comme on le voit, la formule de la société future ne sera nullement mystique, mais positive, scientifique.

3° *Cet idéal aura-t-il la puissance directrice de l'idéal religieux ?*

Il l'aura infiniment plus. En effet, l'ancien idéal religieux reposait sur une hypothèse, toujours contestable et contestée devant l'examen. Or, s'il est relativement facile de comprimer socialement l'examen durant des siècles, il est toujours impossible de le comprimer individuellement. Il en résulte qu'à la moindre négligence des gardiens de l'ordre le raisonnement, l'esprit de critique fait brèche au corps social, et que bientôt, grâce à la naissance de la presse, aux progrès des sciences physiques par crouler. Au contraire le nouvel idéal religieux sera d'autant plus solide qu'il sera établi sur une démonstration incontestable. Alors plus il sera examiné et plus la stabilité de l'ordre sera grande.

4° *Modifiera-t-il l'ordre social ? Si oui, en quel sens ?*

L'ordre social sera complètement modifié, en ce sens que, basé autrefois sur la force masquée ou patemment brutale, il sera désormais basé sur la raison incontestable et « méthodiquement démontrée » pour s'exprimer comme Proudhon.

5° *Dans quelle mesure contribueront les hommes d'Etat, les foules, l'élite intellectuelle et les révolutionnaires à l'éclosion de cette société nouvelle ?*

Tout le monde concourt à l'avènement de la nouvelle société, et cela d'une ma-

nière inconsciente. Quelques-uns y concourent consciemment.

Le bien sortira de l'excès du mal, et comme à l'heure actuelle, tout le monde est mécontent de son sort, sans que personne, ou à peu près, sache clairement ce qu'il faut faire pour changer d'état, il en résulte une poussée générale vers l'anarchie, vers le désordre qui est la mort sociale.

Les conservateurs en voulant maintenir l'organisation actuelle de la propriété quand on n'a aucune bonne raison à donner aux déshérités pour respecter cette organisation, poussent indirectement à la destruction de la propriété bourgeoise. Les révolutionnaires y poussent directement. Cependant, au milieu du chaos des opinions, quelques hommes d'Etat, quelques penseurs éminents entrevoient le danger de la situation. Il y en a même qui voient déjà une partie du remède.

Frédéric BORDE.

DE LA REVISION FONDAMENTALE

DE LA CONSTITUTION DU 25 FÉVRIER 1875
PAR LA SUBSTITUTION DU PRINCIPE FÉDÉRATIF
AU PRINCIPE UNITAIRE.

DU POUVOIR CAPACITAIRE ET PROFESSORAL.

Le pouvoir capacitaire et professoral consisterait :

1° Dans le droit d'attribuer des diplômes ou brevets d'aptitude emportant simple licence d'exercer certaines professions dites libérales ou emportant même nomination aux fonctions publiques et aux grades militaires, soit sur examen, soit à la suite de concours.

2° Dans l'enseignement des connaissances requises pour obtenir des diplômes ou brevets d'aptitude.

Il y aurait pour l'ensemble de la France fédéralisée, en ce qui touche l'exercice du pouvoir capacitaire proprement dit : 1° un institut fédéral, à Paris ; 2° cinq académies de marine, situées dans nos cinq ports de guerre ; 3° quatre universités, la première au Nord, la seconde au Sud, la troisième à l'Est et la quatrième à l'Ouest, et une école de marine située dans l'une de nos principales villes maritimes ; 4° autant d'instituts provinciaux qu'il y aurait de provinces.

Tous ces corps savants concourraient dans la mesure de leurs attributions à la collation des grades.

Quant au pouvoir professoral proprement dit, il serait exercé : 1° par les quatre universités fédérales et l'Ecole de Marine qui distribueraient l'enseignement supérieur ; 2° par les écoles provinciales (une par province) qui distribueraient l'enseignement secondaire ; 3° par les écoles régionales (une par région) qui distribueraient l'enseignement artistique, industriel et commercial ; 4° par les écoles cantonales (une par canton) qui pourvoiraient à l'enseignement agricole et vétérinaire ; 5° par les écoles communales (une au moins par commune) qui pourvoiraient à l'enseignement primaire.

Dans toute l'étendue de la Confédération française l'enseignement primaire public serait gratuit, obligatoire et laïque.

Les autres enseignements publics seraient gratuits, laïques, mais facultatifs.

Les examens ou concours, la délivrance des diplômes ou brevets de capacité ne seraient non plus passibles d'aucun droit fiscal.

Les membres de l'Institut fédéral, élus d'abord et une fois pour toutes par l'Assemblée fédérale, à la majorité absolue des suffrages, sur une liste de candidats, composée primitivement des membres actuels de l'Institut de France ou d'hommes désignés par eux, se recruteraient ensuite eux-mêmes, comme le font aujourd'hui les membres de ce dernier Institut, mais exclusivement parmi les instituts provinciaux, dès qu'ils auraient été constitués.

Chaque élection d'un membre nouveau faite par l'Institut fédéral devrait toutefois être approuvée par l'assemblée fédérale.

C'est que, le pouvoir législatif étant l'expression la plus fidèle de la volonté même du peuple, *puisque'il prend sa source dans le suffrage universel*, les autres pouvoirs, et notamment le pouvoir créé par nous, sous le nom de pouvoir capacitaire et professoral, doivent évidemment procéder de lui. Mais pour que le pouvoir nouveau demeurât indépendant, il faudrait que, devant son existence et sa consécration au pouvoir législatif, il ne lui subordonnât pas son action. Voilà pourquoi, créé d'abord par le pouvoir législatif, le pouvoir capacitaire et professoral devrait se développer et se maintenir ensuite par la vertu de ses propres forces, sous la réserve que l'assemblée fédérale ou les assemblées provinciales, selon le cas, approuvassent les élections faites par l'Institut fédéral ou les Instituts provinciaux.

L'Institut fédéral serait divisé en sept académies composées chacune d'un même nombre de membres à déterminer : 1^o Académie de l'œuvre monitoriale, de la justice et des lois ; 2^o Académie de la Milice ; 3^o Académie de la Marine ; 4^o Académie des Sciences, historiques, politiques et Administratives ; 5^o Académie des Sciences Mathématiques et Physiques ; 6^o Académie de littérature ; 7^o Académie des Arts.

Toutes ces académies seraient divisées en sections.

Aussitôt constitué, l'Institut fédéral ouvrirait devant ses diverses sections des concours pour la constitution des quatre universités fédérales, les quelles seraient composées respectivement : 1^o d'une Ecole Monitoriale ; 2^o d'une Ecole de Droit ; 3^o d'une Ecole de Médecine et de Pharmacie ; 4^o d'une Ecole de Littérature ancienne et moderne ; 5^o d'une Ecole de Sciences ; 6^o d'une Ecole d'Economie Politique et Sociale ; 7^o d'une Ecole des Ponts et Chaussées ; 8^o d'une Ecole Militaire ; 9^o d'une Ecole des Arts Plastiques ; 10^o d'une Ecole de Musique et de Déclamation.

Il ouvrirait, en outre, des concours pour la constitution d'une Ecole de Marine établie dans le plus important des cinq ports.

Le concours général terminé et les Universités, ainsi que l'Ecole de Marine constituées, chaque vacance survenant dans les quatre universités et dans la dite Ecole de Marine donnerait lieu à un concours particulier devant la section compétente de l'Institut Fédéral ou devant l'Académie de Marine, selon le cas.

Les Instituts provinciaux dans chacun desquels les membres seraient élus d'abord et une fois pour toutes par l'Institut fédéral, sur une liste composée principalement des membres de l'ancienne Université, se recruteraient ensuite eux-mêmes, comme dans l'Institut fédéral,

Chaque élection d'un membre nouveau dans un institut provincial devrait être approuvée par l'assemblée de la province.

Tous les instituts provinciaux seraient divisés et subdivisés identiquement comme l'Institut fédéral.

Les quatre universités auraient seules le droit de conférer les grades purement universitaires, tels que ceux de bachelier, licencié, docteur en pratique monitoriale, en droit en médecine, en littérature, en économie politique et sociale, dans

les sciences, tel que celui d'ingénieur ou celui de maître en musique, en peinture, en sculpture, en gravure, en architecture, etc., etc., ou enfin celui de maître soldat.

L'École de Marine aurait le droit de conférer la qualité de maître marin, celle de maître du Génie Maritime, etc., etc.

Chaque institut provincial désignerait par voie de concours, en tenant compte de certaines règles hiérarchiques, les citoyens de la province aux grades militaires, aux sièges de juges-moniteurs, aux places d'instituteurs ou professeurs, ayant un caractère exclusivement provincial, et par la voie de l'examen à toutes les fonctions administratives autres que celles qui constitueraient une délégation exécutive de l'une des assemblées souveraines, communales, cantonales, régionales et enfin de l'assemblée provinciale.

L'Institut fédéral aurait exclusivement le droit de désigner par la voie du concours les officiers, juges-moniteurs, professeurs, etc., etc., des provinces de la confédération et des postes fédéraux et par la voie de l'examen les fonctionnaires provinciaux à toutes les fonctions administratives fédérales.

Il appartiendrait aux académies de Marine de désigner par la voie du concours les officiers de la Marine proprement dite, ceux de l'Artillerie et de l'Infanterie de Marine; ceux du Génie Maritime, etc.

Voilà pour l'enseignement public, quant à l'enseignement privé, il serait libre à tous les degrés, c'est-à-dire que les citoyens de chaque province pourraient, soit individuellement, soit par association, fonder à leurs risques et périls, toutes les écoles d'enseignement supérieur, ou secondaire, ou primaire, etc., etc., qu'ils voudraient, et toutes les académies possibles, sans que, bien entendu, ces écoles pussent conférer des diplômes portant licence d'exercer les professions dites libérales, ni que ces académies pussent ouvrir par concours les fonctions publiques.

L'Assemblée fédérale serait seule compétente pour fixer législativement les programmes de concours et d'examen par catégorie de fonctions civiles et militaires.

(à suivre)

Edmond THIAUDIÈRE.

POUR L' « ALLIANCE »

A côté de l' « Union pour l'Action morale », de l' « Alliance scientifique universelle », M. Albert Jounet veut réaliser l' « Alliance universelle » (1) de toutes les nobles convictions. C'est à peu près l'œuvre entreprise par la *Coopération des Idées*. Lorsque notre enquête sera terminée, nous dirons, dans notre conclusion, ce qu'il faut penser de cette commune aspiration. Dans cet article, nous aurons à répondre succinctement aux questions que pose l' « Alliance universelle » à ceux qui veulent bien y adhérer. Quels sont les moyens de paix sociale et internationale ? M. Jounet, un catholique que nous aimons pour sa belle ardeur d'apôtre et l'ampleur de son esprit, croit que c'est sur ce terrain que se peuvent réunir toutes les bonnes volontés.

Quelles sont les causes des guerres sociale et internationale ? Evidemment elles sont multiples. C'est, néanmoins, ce que trop souvent on oublie. Il y a des causes psychologiques, physiologiques, anthropologiques, ce sont les plus importantes, et

(1) Demander le programme de l' « Alliance universelle » à M. Albert Jounet, à Saint-Raphaël (Var).

des causes physiques, politiques et économiques. Or, en sociologie, il est très dangereux de ne s'attaquer qu'à l'effet ou de négliger un ou plusieurs facteurs.

C'est pourquoi nous ne pouvons considérer la Charité, — don de nourriture, d'argent, etc., — comme un moyen efficace de paix sociale et internationale ; car, le plus souvent, elle n'est qu'une prime à l'imprévoyance, à l'inconduite, à la dégradante mendicité professionnelle. C'est une paupériculture.

Certes, devant la dolente misère, recourir à l'expédient du don, donner, non par crainte et ostentation, mais simplement et largement, parce que la faim n'attend pas pour torturer le corps et affoler la volonté, et que l'homme vivant, sentant, pensant, aimant et haïssant, est plus pitoyable, — et parfois plus redoutable, — qu'une abstraction, — c'est bien.

Cependant, il le faut reconnaître, cela ne suffit point. L'aumône n'est qu'un billet souscrit à la Douleur et à la Haine, et qu'à chaque minute, on doit renouveler, en payant les intérêts grossissant usurairement. Le terme de cette passion sociale, c'est l'inéluctable banqueroute des civilisations pourries.

Notre intention n'est certes pas de décourager les charitables. Leurs bonnes actions sont un acheminement vers l'altruisme. Si l'effet social de leur charité est nul, et parfois nuisible, celle-ci vaut cependant par sa grandeur morale, sa virtualité consolante. Elle est de plus, pour les mécréants qui n'ont pas encore trouvé leur idéal, une thérapeutique neuro-cérébrale salutaire. C'est un succédané de la foi.

Mais le don de quelque monnaie ne saurait dispenser du devoir qui restera tous entier à remplir, tant qu'il y aura des salariés, des sans-travail, des vagabonds, des alcooliques, des prostituées et des criminels, c'est-à-dire tant qu'il y aura du vice — misère psychologique — et de la misère — vice sociologique.

Il ne faut pas condamner l'aumône en tant qu'expédient, mais il faut s'élever contre l'hypocrisie de l'aumône. Il faut inquiéter les consciences.

La solution, elle se trouve dans ce que nous appellerons la Charité intégrale. Pour faire taire les bombes et pour boucher la gueule des canons, il faut plus que la grâce du cœur : il faut la grâce de l'âme.

Que le peuple ait un peu plus de bien-être, nous le voulons ; mais à condition qu'il ait un peu plus de conscience pour n'en abuser point et un peu plus de volonté et d'intelligence pour savoir le conserver et l'accroître.

Avec Emerson, nous dirons : « Les hommes sont secourables par l'intelligence et l'affection. Je regarde comme un leurre toute autre assistance. Si vous affectez de me donner et le pain et le feu, je m'aperçois que j'en paye le haut prix, et en définitive ce service me laisse tel qu'il m'a trouvé, ni meilleur, ni pire. Toute force morale ou mentale est au contraire un bienfait positif. »

L'antagonisme entre patrons et ouvriers, agioteurs, commerçants et consommateurs cessera lorsqu'il n'y aura plus de patrons, d'agioteurs et d'intermédiaires. Et ceux-ci disparaîtront, non par un décret du Quatrième Etat, non par la fusillade, mais, peu à peu, par l'universalisation des sociétés coopératives de production et de consommation. Et cela sera quand les ouvriers se seront libérés de leurs servitudes mentales et morales. Or, nous le répétons, pour les seconder dans cette voie, la grâce du cœur, pas plus que la contrainte, n'est efficace : il faut la grâce de l'âme. Ecoutez l'éminent fondateur de l'« Union pour l'Action morale », M. Paul Desjardins : « Le vrai bien est la valeur morale, l'effort, le mérite. Le rôle de petites providences d'une foule inerte n'est plus de ce temps. Il est temps de substituer, au principe de l'aumône, le principe du réveil. » (*Le Devoir présent*).

Semons les idées qui lèvent pour les prochaines et triomphales moissons de conscience, de volonté, d'intelligence et de connaissance, et nous aurons préparé la paix sociale. Donnons ! Soit ! Mais à l'obole, ajoutons l'idée, le savoir, les heures, la vie dont nous disposons. Et jamais nous ne ferons assez, car il y aura toujours des pauvres d'âme.

C'est donc, à notre sens, par l'altruisme, ou charité consciente intégrale, qu'il est possible de contribuer à l'avènement de la justice sociale. Et la justice sociale c'est la fin des grèves, des lock-out, des violences vaines et des impitoyables répressions.

Nous en dirons autant pour la paix internationale. Seulement, ici, il s'agit de peuples. Les remèdes sont les mêmes, mais en s'élargissant, ils changent de noms.

La justice internationale, qui mettra fin à la guerre, a son expression dans la fédération, de même que la justice sociale a son expression dans la coopération. Or, une humanité de coopérateurs sera forcément une humanité de fédéralistes, puisque ces deux conditions de l'universelle paix découlent du même processus psychologique.

L'« Alliance universelle » doit donc être l'union active de ceux qui veulent, avec nous, travailler à précipiter le processus par quoi s'établira la paix sociale et internationale.

Toutes les croyances peuvent concourir au même but. Il suffit qu'à la foi — quelle qu'elle soit, positive ou mystique, — se joignent la volonté et la conscience.

G. DEHERME.

LES LIVRES QUI FONT PENSER

Giù le armi, almanach illustré de la Paix, publié à Milan par les soins de la Société internationale : Union Lombarde (Huitième année).

Nous venons de recevoir et de lire le nouvel almanach *Giù le Armi* ! (Bas les Armes !) que l'Union Lombarde, l'une des sociétés de paix les plus agissantes et les plus florissantes de l'Europe, publie pour l'année 1897.

Sous la très habile direction de l'éminent publiciste Ernesto-Teodoro Moneta, naguère encore directeur et aujourd'hui principal collaborateur du *Secolo*, cet almanach, qui en est à sa huitième année, semble revêtir, chaque année nouvelle, une forme supérieure.

Très répandu en Italie, où il se vend à cinquante mille exemplaires, il mériterait d'être traduit en Français, et propagé dans notre pays où nous n'avons point son équivalent, car l'*Almanach de la Paix*, publié à Nîmes, si intéressant qu'il soit, est d'une moindre importance.

Giù le Armi ! forme un charmant petit volume de plus de cent pages, illustré avec un goût exquis par les premiers dessinateurs de la péninsule.

On y trouvera de fort belles pages de Fogazzaro, d'Edmondo de Amicis, de Lombroso, de Morselli, de Ferrero, de Castelfranco. L'avocat Tassoni y a fait une excellente revue du mouvement pacifique pendant l'année écoulée.

Moneta y a publié sa belle réponse à notre question : « Quel sera l'idéal de demain ? » Frédéric Passy un article nécrologique sur Jules Simon ; notre ami et collaborateur Edmond Thiaudière, une sorte de prière à l'esprit qui anime tout

dans l'Univers, afin qu'il inspire enfin l'amour de la paix aux pasteurs des peuples.

Edité par Rebeschini, cet almanach ne se vend que 50 centimes au profit des prisonniers italiens d'Afrique.

Un peu plus tard, par *Potonié-Pierre*.

(L. Breton et C^{ie}, éditeurs, 9, rue de Vernouil.)

Nous n'aimons pas les romans. Lorsque l'homme atteint l'âge de penser, les fictions qui charmèrent la paresse d'attention de son enfance lui paraissent ridicules. Il veut de la vérité. Ceux qui s'attardent encore aux contes des amuseurs, ceux-là ne pensent pas, ceux-là ne peuvent penser : ils sont voués pour toujours à la torpeur intellectuelle.

Sont-ce les romans philosophiques comme *Un peu plus tard* qui secoueront cette torpeur atavistique ou morbide ? Nous ne le croyons point. Les Ubu d'en-bas préfèrent les feuilletons des journaux quotidiens, et les Ubu d'en-haut ne se passionnent que pour les pornographies soi-disant littéraires et les prétendues « psychologies » du rut.

Quant à ceux qui cherchent, ils déplorent, dans ces romans socio-philosophiques, l'espace occupé par la description des sempiternelles amours malheureuses, alors que les idées restent imprécises. Si l'amour libre n'avait pas les funestes conséquences sociologiques que l'on sait, nous le préconiserions ardemment, car il nous débarrasserait peut-être de l'universelle scribomanie érotique.

C'est la seule critique que nous ferons à l'œuvre fort intéressante de M. Potonié-Pierre.

Ce qui nous plaît surtout dans ce livre, qui est un coup-d'œil hardi jeté sur l'humanité du XX^e siècle, c'est l'infinie douceur, la foi libertaire, l'ardent amour de la justice que, pour ainsi parler, chaque phrase respire.

G. D.

Nous avons reçu :

Contre la guerre, par M. l'abbé L. Palfray, une brochure 1 fr. 25. (Bloud et Barral, éd., 4, rue Madame). — L'auteur démontre avec éloquence que l'Eglise réproouve la guerre. Il propose le désarmement général.

L'Etoile de Kervenn, par René Girard, une broc. 1 fr. (Comptoir d'éditions, 14, rue Halévy).

Catholicisme et Judaïsme, par Marius Garredi, un volume 3 fr. 50. (Dentu, éd., 3, Place de Valois).

Les Messies Esséniens, par René Girard et Marius Garredi, un vol. 3 fr. 50. (Chamuel, éd., 5, rue de Savoie).

Lettre à M. Emile Faguet, par J. Enriquer Lagarrigue.

Conscience et volonté sociales, par J. Novicow, un vol. broché 6 f., relié 8 f. (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot). — Il en sera fait un compte-rendu.

L'Internationale des Poètes, par Léon Bazalgette. (Au «Magazine international», 156, rue de Courcelles, 2, villa Monceau). — Il en sera fait un compte-rendu.

NOTA. — Plusieurs personnes nous ont averti de les considérer comme abonnées. Nous les prions de bien vouloir nous adresser le montant de leur abonnement en un mandat-poste.

POUR ÉVITER LES MALENTENDUS ET SUPPRIMER LES FRAIS INUTILES, NOUS NE FAISONS PAS RECOUVRER PAR LA POSTE, A MOINS QUE CELA NE NOUS SOIT FORMELLEMENT DEMANDÉ.

Ceci également pour les personnes dont l'abonnement est expiré et qui nous continuent leur bienveillant appui, ce dont, de tout cœur, nous les remercions.

A L I R E

- La Société nouvelle*, 32, rue de l'Industrie. Bruxelles.
Les Archives d'anthropologie criminelle, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville. Lyon.
La Revue philosophique, 108, boulevard Saint-Germain.
La Revue internationale de sociologie, 16, rue Soufflot.
La Revue socialiste, 78, Passage Choiseul.
Le Magazine International, 156, rue de Courcelles (Villa Monceau, 2).
Les Temps nouveaux, 140, rue Mouffetard.
La Revue occidentale, 10, rue Monsieur-le-Prince.
La Revue de métaphysique et de morale, 5, rue de Mézières.
La Revue des revues, 32, rue de Verneuil.
Le Journal des économistes, 14, rue Richelieu.
La Revue blanche, 1, rue Laffitte.
La Philosophie de l'avenir, 90, rue Marie-Thérèse, Bruxelles.
La Science sociale, 56, rue Jacob.
L'Art et la vie, 5, rue du Pont-de-Lodi.
La Revue encyclopédique, 17, rue Montparnasse.
Le Devenir social, 16, rue Soufflot.
Le Bulletin de l'office du travail, 5, rue de Mézières.
Le Bulletin de l'Union pour l'action morale, 6, impasse Ronsin.
Documents sur le naturisme, 10, rue des Tennerolles, à Saint-Cloud.
La Rénovation, 250, faubourg Saint-Antoine.
La Résurrection, à Saint-Raphaël. (Var).
La Revue idéaliste, 21, rue Saint-Dominique.
Le Réveil de la Gaule, 6, rue Lebois.
La Question Sociale, 5, boulevard Saint-Michel.
L'Art Social, 5, impasse du Béarn.
Revue scientifique et morale du Spiritisme, 5, rue Manuel.
La Revue d'un Passant, 3, rue Bourgeois.
Le Bulletin des Sommaires, 44, rue Beaunier.
La Revue du Christianisme social, à Vals (Ardèche).
La Revue féministe, 41, rue Claude Bernard.
L'Humanité intégrale, 20, avenue Trudaine.
L'Initiation, 5, rue de Savoie.
La Revue d'Art, 58, avenue de Wagram.
Les Petits Plaidoyers contre la Guerre, à Fontenay-sous-Bois.
L'Enclos, 17, rue Guénégaud.
Le Solidariste, 33, rue Bonaparte.

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, 21. — PARIS.

Directeur : A. GALLOIS,

Le COURRIER de la PRESSE lit 6,000 journaux par jour.

Deherme, Imp.-gérant. — Imprimerie de la *Coopération des Idées*, à Romainville, (Seine).

Supplément de la COOPÉRATION DES IDÉES
Union pour l'Action morale

6, Impasse Ronsin (152, rue de Vaugirard)

(EXTRAITS DU PROGRAMME)

Nous créons au grand jour, sans arrière-pensée et sans aucun mystère, une union active, un ordre laïque militant du devoir privé et social, noyau vivant de la future société.

J. LAGNEAU.

L'UNION POUR L'ACTION MORALE, formée à Paris en 1893, fait appel à tous les hommes qui, dans quelque pays, dans quelque condition que ce soit, en s'appuyant sur n'importe quelle religion ou philosophie, consentent à subordonner leurs intérêts particuliers, immédiats, à l'accomplissement de ce qu'ils croient juste, bon et vrai. Nous sommes convaincus, quoi qu'on en puisse dire, que les hommes de bonne volonté sont légion. Leur union serait leur force. La croyance et la volonté se fortifient quand elles se sentent partagées. En nous unissant, nous ne voudrions que grouper quelques hommes de bonne volonté, que les confirmer dans leur foi, que leur donner une voix qui puisse être entendue, que leur assurer peut-être une part dans les conseils du pays, que faire passer dans les faits leur esprit de paix, de justice, de désintéressement, que prévenir par là les crises dont nous sommes menacés, et qu'il dépend de nous de conjurer.

Nous voulons ainsi travailler à réaliser un peu du bien que nous concevons. — Nous voulons y travailler autour de nous, et d'abord en nous.

La vie morale ne peut naître, se développer que dans le milieu social. Notre premier devoir est d'être homme, et l'humain n'est possible en nous que par l'humanité. Nous ne pouvons donc nous désintéresser de la vie collective.

Mais ayant reconnu que les essais d'amélioration de la société par les institutions seules, quoique non négligeables, sont toujours paralysés dans la pratique par l'égoïsme des individus, et que ce qui manque le plus partout, pour édifier une société réellement meilleure, ce ne sont pas les organisations, c'est l'homme, nous considérons que l'œuvre première, et au fond la plus pratique, est de former l'homme.

Nous avons entrepris ou au moins indiqué cette œuvre par nos efforts. — On peut la définir une œuvre de pacification par l'éducation. Entendez, non pas une éducation bonne pour les seuls enfants, mais une éducation perpétuelle, accommodable à toute personne, dans sa condition et sa destinée.

Ce qui justifie l'existence de l'Union pour l'Action morale, ce qui la rend nécessaire, c'est le désarroi des esprits, c'est l'isolement où se sentent beaucoup de ceux qui, ne pouvant plus accepter les dogmes religieux, gardent l'inquiétude d'une vérité dont ils ont besoin pour vivre. On ne choisit pas les problèmes, ils s'imposent. Approfondir la conscience humaine, telle que l'ont constituée des siècles de pensée, de souffrance, d'efforts généreux, de luttes contre l'animal toujours renaissant; trouver dans la seule raison les principes d'une vie qui nous réalise nous-mêmes, et en nous unissant à nos semblables, prépare une société fraternelle; ne pas tromper ceux à qui nous nous adressons en nous trompant nous-mêmes par un optimisme superficiel qui dissimule les difficultés que la première expérience révélera; ne pas les décourager par un pessimisme larmoyant ou brutal qui arrête le mouvement spontané de la vie; leur dire ce que nous pensons, ce qu'ils vérifieront eux-mêmes, que le bonheur est

dans l'oubli du bonheur, dans l'action, dans le travail, dans la vaillance, dans la collaboration à l'œuvre collective qui déjà nous immortalise; fortifier les intelligences et les volontés par la certitude qui résulte de la seule communauté de la croyance et du labeur; nous unir d'une façon réelle, positive, par la science qu'il faut respecter, par la vérité, par la beauté, par le bien, par tout ce que nous pouvons partager avec tous, telle est notre vraie tâche, celle que nous assignent la logique et les faits, parce qu'il faut qu'elle soit accomplie, parce qu'elle répond aux exigences de notre époque troublée, aux besoins de notre démocratie qui, émancipée, qu'on le veuille ou non, des croyances anciennes, ne peut trouver que dans la raison qu'elle saura dégager d'elle-même le principe d'ordre et d'unité sans lequel il n'y a pas plus de société que de corps vivant.

La société est divisée et dissoute, non seulement parce que ses membres, insuffisamment élevés, sont peu capables de dévouement, mais aussi parce qu'ils ne s'entendent sur aucun principe. Le fruit de l'éducation perpétuelle et commune à tous, que nous voudrions établir, serait de fixer pour le public l'échelle de la valeur des actes, de le convaincre qu'il n'y a point d'intérêts d'un individu, d'un groupe, d'un parti ou même d'une patrie, qui soient valables contre le juste. — Ainsi serait fondée dans notre peuple une certitude unanime sur la droite façon de juger et de se conduire : un *esprit public*.

Pour comprendre ce que veut notre Union, il faut comprendre d'abord qu'il y a là une tâche, et une tâche qui, si les particuliers ne la font, ne sera pas faite. Il ne faut donc pas se contenter d'estimer que le progrès de l'humanité, consistant uniquement dans la diminution des souffrances et des misères, sera procuré à la fin par les conquêtes de la civilisation matérielle, sans que les hommes aient à changer de principes. Une telle croyance, bien que vulgaire aujourd'hui, est une chimère. — Les conquêtes matérielles dont on parle sont précieuses; elles soulageront un peu les humbles travailleurs des servitudes de leur corps : avec moins de maladies, avec plus de loisirs, ceux-ci auront un peu plus d'accès à la vie supérieure; mais à la condition que l'homme sache se conduire et discerner les biens faux des véritables. — Autrement cette apparente civilisation multiplie les besoins en même temps et plus rapidement que les moyens de les satisfaire; elle accumule ceux-ci en quelques mains et produit des inégalités monstrueuses, fonde la puissance excessive de l'argent, et, en raffinant d'autre part la sensation, exaspère la soif de parvenir et de gagner, afin de jouir. Par la division croissante du travail, elle brise l'unité de la vie normale, limite le contrat volontaire de l'homme avec les hommes aux services qu'il attend d'eux, enfin substitue l'âpre rigidité des règlements et des contrats à la souplesse vivante de la coopération fraternelle. Elle forme aussi des agglomérations de foule énormes, où l'ouvrier ne peut plus être connu personnellement de son employeur, le soldat de ses chefs, le serviteur de ceux qu'il sert, et par là encore elle dissout la fra-

ternité. Enfin, elle développe l'existence urbaine, futile, artificielle et compliquée, et les conventions insincères du monde, de sorte que la personne se ment à elle-même, se fuit et se perd. — Au contraire, la civilisation vraie, que nous voulons promouvoir, est celle qui se mesure à la fidélité avec laquelle les institutions et les mœurs d'un temps traduisent en pratique la plus haute conscience morale de ce temps. Cette civilisation vraie ne git pas ailleurs que dans l'homme même. On peut user du téléphone et être un barbare.

Notre *Union* ne reflète donc pas un esprit communément régnant. Les superficiels et les satisfaits ne comprendront point l'opportunité de notre entreprise ; ils en seront tout au plus surpris ou inquiets.

Cependant nous ne voulons rien bouleverser. Nous ne voulons pas davantage être une institution en concurrence avec celles qui existent. Nous voulons seulement faire pénétrer de plus en plus un libre et vivifiant esprit dans ces institutions existantes, institutions religieuses, sociales, politiques, administratives, économiques, comme dans les mœurs. — Rendre impossible partout le règne des mots creux, l'engourdissement dans l'habitude et la forme morte, diminuer dans la conduite la part de l'automatisme et augmenter celle de la volonté consciente, en sorte que l'homme même soit présent tout entier dans chacun de ses actes, voilà ce que nous poursuivons. Par cette pratique de vigilante sincérité se fera, de soi-même, sans déchirement, le travail nécessaire de la transformation sociale. Ce qui est coutumier et caduc dans les vieilles institutions s'éliminera ; ce qui est intérieur et éternel sera ravivé. Rajeunir perpétuellement la société, voilà ce que ferait notre *Union*, si elle se faisait entendre. Selon son titre, elle est l'*Union*, non pour une action déterminée, telle ou telle, qui serait tantôt achevée, mais pour l'action réfléchie, opposée à l'inertie comme à la simple agitation, partout et à chaque moment.

Mais pour agir, il ne faut pas se perdre dans le regret du passé : il faut regarder en avant, croire à la possibilité du bien, se mettre à la besogne virilement.

Nous ne sommes ni des fanatiques, ni des sectaires ; nous

respectons toutes les croyances ; nous excluons seulement l'exclusion ; nous accueillons tous ceux qui viennent à nous, mais nous nous tenons, de parti pris, en dehors de tout dogme religieux ; nous sommes vraiment des libres penseurs ; nous ne faisons appel qu'à la raison et à la volonté. Une nouvelle ère commence et une nouvelle obligation s'impose de briser le cadre du symbole mort afin de libérer les âmes, de rétablir le contact entre elles et la vérité, de leur permettre de se saisir enfin sans voiles et sans réserves dans leur intimité essentielle qui est identique en tous, puisqu'elle est le principe universel de l'esprit, puisqu'elle est la raison même. Or la raison n'est pas une faculté *a priori* qui décide de la vérité par une sorte de coup d'Etat et rend la pensée désormais inutile ; elle est la pensée vivante, toujours active, liée à l'observation de la nature et de l'homme, à l'expérience qu'elle règle, dont elle ne dispense pas. Ce contact perpétuel avec la réalité est la meilleure des sauvegardes contre un dogmatisme outrepassant.

L'*Union* peut être utile surtout aux gens qui, détachés de toute confession, de toute Église, se trouvent dans une solitude morale qui leur enlève la confiance en eux-mêmes et dans les autres. Par les rapports qu'elle établit entre ses membres, par son Bulletin, par tous ses moyens d'action, elle doit rapprocher les esprits prêts à s'entendre ; définir ce qu'ils ont d'universel, de proprement humain ; prouver qu'en bien des âmes isolées se retrouvent les mêmes inquiétudes, les mêmes besoins, les mêmes principes d'action désintéressée. L'union morale existerait réellement, le jour où existerait une petite société d'hommes, pouvant appartenir aux cultes les plus divers, mais trouvant leur communauté de principes et d'action dans leur raison et dans leurs sentiments, dans leur attachement à la vérité, dans leur affranchissement des préjugés haineux, dans leur volonté réfléchie de la justice et de la fraternité. Nous faisons une œuvre que nous n'achèverons pas. Nous ne la ferons réellement que si nous

disons ce que beaucoup d'autres pensent obscurément ; que si, nous reliant à la grande tradition morale de l'humanité, nous la continuons avec une franchise qui n'exclut pas le respect ; que si nous nous aidons mutuellement à prendre conscience de nos croyances positives et à dégager les applications pratiques qui feront vivre ces croyances dans nos actes individuels et dans nos rapports avec nos semblables.

Plusieurs personnes retrouveront leurs propres vœux et leurs propres idées dans ce programme. Il existe sans doute déjà d'assez nombreux éléments d'une société meilleure, seulement dispersés parmi la société présente. Nous voudrions d'abord unir ceux-là par une correspondance continue, par une amitié active, et leur donner un organe. — Ils sont isolés, en butte aux contradictions, tentés parfois de se demander si ce n'est pas eux qui ont tort. La plupart, désespérés de toute méthode, affolés, se laissent aller au doute universel et à la vie purement instinctive. Notre *Union* veut essayer d'établir une communication entre ces simples et les personnes initiées aux méthodes de recherche de la vérité, afin de ne plus permettre aux premiers de désespérer de la raison. Elle tâchera d'aller au peuple, par l'intermédiaire des classes plus cultivées, de l'école, des universités populaires, des syndicats, des coopératives, etc., et de raffermir en lui la certitude sur laquelle la vie morale repose. — Nous l'avons dit d'abord : nous avons entrepris une œuvre de pacification par l'éducation.

Ce programme est incomplet. Il ne comprend que ce qu'une courte expérience nous a conduits à déterminer. Il faut entrer activement dans notre *Union* pour comprendre plus à fond ses principes, et pour apercevoir les applications infinies qu'on en peut faire.

Il est du devoir de tous ceux qui s'intéressent à notre action de nous aider.

INDICATIONS PRATIQUES

Sans parler de nos autres moyens d'action : conférences, enseignement supérieur du peuple, brochures, éditions d'œuvres d'art, etc., l'*Union* pour l'Action morale publie, le 1^{er} et le 15 de chaque mois, du 1^{er} novembre au 15 août (soit vingt numéros), un Bulletin de 48 pages in-12, formant à la fin de l'année 2 volumes de 480 pages chacun, et contenant :

1. Des Exposés de principes et des éclaircissements sur des questions où la conscience de la majeure partie du public est obscure ou hésitante : sur l'Autorité, la Crédulité et le droit d'examen ; sur l'Éducation du sens critique ; sur le rôle de la Presse ; sur le droit des Serviteurs de l'État de manifester un dissentiment avec les Gouvernants ; sur la définition des Services Publics ; sur le droit de la Majorité numérique à décider du Vrai ou du Faux, du Juste ou de l'Injuste ; sur l'Esprit de corps et les variétés d'idolâtrie qui en dérivent ; sur l'Intangible Legalité considérée comme garantie de l'Équité ; sur les Injustices inévitables et les Injustices évitables de « la Justice » ; sur la séparation du Pouvoir politique et du Pouvoir judiciaire ; sur les Incompatibilités réelles ou prétendues de la Démocratie et de l'Esprit militaire ; sur l'Idée nette qu'il faut se faire de la Patrie, et particulièrement de la France ; sur le Crime patriotique, etc. Toutes questions où il semble que le jugement du grand nombre balbutie et s'égare ; questions complexes, en effet, mais sur lesquelles il faut essayer ce que peut la réflexion, aidée de la bonne volonté et de la bonne foi ;
2. Des Conseils pour guider et élever l'activité pratique ;
3. Des Témoignages, ou commentaires sur les plus considérables livres de l'humanité, que l'on s'efforce de rendre familiers et intimes ;
4. Des interprétations sur l'Art expliqué par la vie, en vue d'intérioriser l'enseignement que contiennent les plus pures œuvres de l'art ;
5. De courts Extraits, ou textes de toute origine, bons à être retenus dans la mémoire ;

6. Des indications sur le Bien à faire, pour proposer et faire aboutir par voie légale des réformes d'ordre pratique, ou bien pour stimuler et diriger la générosité privée à l'endroit des œuvres charitables et des tentatives d'éducation populaire;

7. Un Récit, conte, nouvelle, roman, fragment de mémoires, apologue, soit traduit, soit original, et constituant une propriété littéraire des auteurs, avec droits de reproduction réservés;

Une Partie périodique, qui comprend :

8. Le Mouvement des idées, en France principalement, mais aussi en Allemagne, en Italie, en Angleterre, aux États-Unis, etc. : extraits abrégés, coordonnés et annotés, des publications contemporaines où se révèle quelque point de vue nouveau et considérable, chaque citation étant accompagnée d'une brève indication critique sur l'Autorité du témoin, qui permet au lecteur d'apprécier la valeur du témoignage et de le corriger au besoin;

9. Le langage des faits, interprétation rapide, d'après des principes constants et rigoureusement indépendants des événements significatifs récents.

On peut demander des numéros séparés du Bulletin à titre de spécimens gratuits.

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Maurice Bouchor, homme de lettres. — Ferdinand Buisson, directeur honoraire de l'Enseignement primaire, professeur à la Sorbonne. — G. Deherme. — Paul Desjardins, professeur de rhétorique supérieure au Lycée Michelet. — E. Devinat, directeur d'école normale d'instituteurs. — Arthur Fontaine, ingénieur des mines, sous-directeur de l'Office du travail. — Charles Gide, professeur à la Faculté de Droit. — Charles Jacquard. — Léon Letellier, professeur. — Henri Provin, professeur de classes primaires au Lycée Buffon. — F. Schrader, géographe, professeur à l'École d'anthropologie. — Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne. — Ch. Wagner, pasteur.

Le Bulletin de l'Union pour l'Action morale a publié dans ses derniers numéros :

Les Lys du Jardin de la Reine, par John Ruskin.

La Philosophie et l'Éducation du Peuple, par Gabriel Séailles.

Art et morale, par John Ruskin.

Pascal (Notes prises au cours de M. E. Boutroux).

Les Affirmations de la Conscience moderne, par Gabriel Séailles.

Le Courage militaire, par Charles Richet.

Lettres à un Français sur la chose publique, par Jean-Paul Laffitte.

Pêcheurs de Terre-Neuve.

L'Esprit religieux dans l'Éducation, par Félix Pécaut.

Les Jours mauvais en famille, par C. Wagner.

Instituteur, institutrice, par Maurice Bouchor.

Le droit du Peuple à l'Instruction, par Gabriel Séailles.

La Lutte contre l'Alcoolisme, par Alfred Fouillée.

La Crise, par Paul Desjardins.

L'Union morale, par Gabriel Séailles.

Les Accidents du travail, par Arthur Fontaine.

Le Type de la France, par Maurice Level.

La Famille, une pépinière d'hommes, par C. Wagner.

Comment il faut aimer la France, par Jules Lagneau.

L'Assurance et le devoir social, par Louis Veber.

Le Roman d'un Maître d'école, par Edmondo de Amicis.

L'Hygiène des Crises sociales, par Maurice Level.

Autorités extérieures et libre examen, par Arthur Fontaine.

Individualisme et solidarité, par Gabriel Séailles.

Synthèse géographique, historique et morale de la France, par F. Schrader.

L'Affinité des Religions, par T. Wentworth Higginson.

Ce que font ceux qui ne font plus rien, par C. Wagner.

Ma première rencontre avec Michelet, par Gabriel Monod.

L'Enseignement supérieur du Peuple, par Gabriel Séailles.

La Grève des Terrassiers et des Ouvriers du Bâtiment à Paris, par Arthur Fontaine.

De l'Esprit de Charité, par René Bazin.

Les Défaites de l'Esprit, par Th. Ruysssen.

Maximes à garder dans la Crise présente.

Être ou ne pas être, par F. Schrader.

Prix du numéro 0 fr. 50

Prix de l'abonnement au Bulletin seul pour un an :

France, Colonies françaises, Alsace-Lorraine.... 10 fr.

Union postale 11 fr.

Prix de l'abonnement au Bulletin accompagné des 5 œuvres d'art, de 1895-96, ou abonnement à primes :

France, Colonies françaises, Alsace-Lorraine.... 20 fr.

Union postale 21 fr.

Pour recevoir franco les primes, ajouter..... 1 fr.

Une réduction de 5 francs est accordée aux membres de l'Enseignement primaire, aux maîtres répétiteurs de l'Enseignement secondaire, aux élèves des Écoles et des Séminaires des divers cultes, aux élèves des écoles spéciales militaires, aux soldats et sous-officiers (soit : 5 francs pour un abonnement simple et 15 francs pour un abonnement à primes).

Un abonnement simple peut à toute époque de l'année être converti en un abonnement à primes.

Les abonnements sont payables d'avance et partent du 1^{er} novembre. Les personnes qui s'abonnent en cours d'année reçoivent la série des Bulletins parus. On continue les abonnements d'une année sur l'autre à tout abonné qui n'a pas donné contre-ordre par écrit.

NOS PRIMES

Pendant l'année 1895-96, l'Union a publié :

1^o La Pièce aux cent florins, eau-forte originale de Rembrandt (notice explicative par M. André Michel);

2^o La Mélancolie, gravure originale d'Albert Dürer (notice par M^{me} Mary James Darmesteter);

3^o La Mise au Tombeau, estampe originale de Mantegna (notice par M. Pierre de Nolhac.)

(Ces trois pièces, dont deux sont de format grand in-folio et une de format in-quarto, sont reproduites par le procédé de M. Amand Durand, dont l'exactitude est parfaite. — Elles sont encartées dans une couverture illustrée par M. Carlos Schwabe.)

4^o La reproduction de la Tête de cire du musée de Lille, par l'héliogravure, procédé Dujardin (notice de M. Auguste Dorchain);

5^o Enfin, un recueil de Huit chants héroïques de l'ancienne France, du XII^e au XVIII^e siècle, poèmes et musique, recueillis et publiés spécialement pour l'Union, avec un très simple accompagnement au piano, par M. Pierre Aubry; préface de M. Gaston Paris. Sur la couverture de ce recueil est reproduite, en héliogravure, une ancienne œuvre d'art française : le Saint Théodore de la cathédrale de Chartres.

(Ces cinq reproductions d'œuvres d'art constituent les primes que nous offrons à nos abonnés au prix de 10 francs; franco : 11 francs.)

Pendant l'année 1896-97, l'Union a publié la grande LITHOGRAPHIE MURALE de Puvis de Chavannes : L'ENFANCE DE SAINTE GENEVIÈVE. Cette lithographie, tirée en trois couleurs et formant quatre panneaux d'un mètre cinquante de haut, de quatre mètres trente de large (soit un mètre dix environ par panneau), est en vente, au siège de l'Union, au prix de VINGT francs pour les abonnés (franco : VINGT-DEUX fr.).

NOS ÉDITIONS

ŒUVRES D'ART EN VENTE :

L'ENFANCE DE SAINTE GENÈVIÈVE, de Puvis de Chavannes. Prix pour les souscripteurs étrangers à l'Union : 40 fr., franco.

LA PIÈCE AUX CENT FLORINS, eau-forte originale, de Rembrandt, sur papier Japon (tirage à 30 exemplaires numérotés). Prix : 20 fr. ; franco : 20 fr. 50.

LA MISE AU TOMBEAU, eau-forte originale, d'André Mantegna, sur papier Japon (tirage à 30 exemplaires numérotés). Prix : 20 fr. ; franco : 20 fr. 50.

MÉLANCOLIE, eau-forte originale, d'Albert Dürer, sur papier Japon (tirage à 30 exemplaires numérotés). Prix : 10 fr. ; franco : 10 fr. 50.

Nota. — Il nous reste seulement quelques exemplaires de ces trois eaux-fortes sur papier de luxe.

LE SAINT THÉODORE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, héliogravure (tirage restreint, sur Hollande). Prix : 3 fr. ; franco : 3 fr. 40.

HUIT CHANTS HÉROÏQUES DE L'ANCIENNE FRANCE (XII^e-XVIII^e siècles). Prix : 5 fr. ; franco : 5 fr. 25.

COLLECTIONS ET BROCHURES EN VENTE :

JULES LAGNEAU, notice sur sa vie et sa philosophie, avec quelques extraits de discours. Brochure in-8 de 64 pages, ornée d'un portrait et d'un fac-simile autographe du philosophe. Prix : 0 fr. 50 ; franco : 0 fr. 60.

DILECTA. Esquisse d'un catalogue de livres utiles à la conduite de la vie. Prix : broché, 1 fr. ; franco : 1 fr. 10 ; relié : 2 fr. ; franco : 2 fr. 20.

LES AFFIRMATIONS DE LA CONSCIENCE MODERNE, conférence de M. Gabriel Séailles, brochure in-8 de 48 pages. Prix : 0 fr. 50 ; franco : 0 fr. 55.

COLLECTIONS DU BULLETIN DE L'UNION : 2^e année (1893-1894), 3^e année (1894-95), 4^e année (1895-96), 5^e année (1896-97), et 6^e année (1897-98). Chaque collection : non reliée, 5 fr. ; reliée, avec fers spéciaux, 7 fr. 50.

Les acheteurs de la 2^e année ont droit au DILECTA non relié gratuitement et au DILECTA relié en payant 1 fr. de supplément. Pour recevoir franco 1 ou 2 collections, ajouter 0 fr. 85, et 1 fr. 05 pour 3 ou 4 collections.

LETTRE AUX OUVRIERS FONDATEURS DE LA VERRERIE OUVRIÈRE A ALBI, brochure de 21 pages. Prix : 0 fr. 20 ; franco : 0 fr. 25.

LES LYS DU JARDIN DE LA REINE, par JOHN RUSKIN (traduit de l'anglais pour la première fois). Trois fragments également traduits de l'anglais, et se rapportant aussi à l'éducation des femmes, y ont été ajoutés. Prix : 0 fr. 60 ; franco : 0 fr. 75.

LA PHILOSOPHIE ET L'ÉDUCATION DU PEUPLE, conférence de M. Gabriel Séailles, brochure de 25 pages (épuisé).

PÊCHEURS DE TERRE-NEUVE. *Récit d'un ancien Pêcheur* (épuisé).

L'AFFINITÉ DES RELIGIONS, brochure présentée au Parlement des Religions de Chicago, par Thomas Wentworth Higginson, traduite de l'anglais par M. E. M. (34 pages in-12). Prix : 0 fr. 50 ; franco : 0 fr. 55.

Adresser lettres, manuscrits et mandats au Secrétaire de l'Union, 6, impasse Ronsin (152, rue de Vaugirard), Paris.

Nos bureaux sont ouverts, les jours non fériés, de 2 à 6 heures, excepté pendant le mois d'août.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné ¹ _____

déclare souscrire un abonnement ² _____

à l'Union pour l'Action morale et joindre au présent Bulletin

la somme de ³ _____

en ⁴ _____

_____ , le _____ 189 .

(SIGNATURE) _____

1. Nom, prénoms, profession et demeure.

2. Simple ou avec les primes de (1895-96 ou 1896-97).

3. Écrire la somme en toutes lettres.

4. Indiquer si le versement est effectué en mandat, bon de poste, espèces, chèque, etc.

Découper ce Bulletin de souscription et l'adresser à M. le Secrétaire de l'Union, 6, impasse Ronsin (152, rue de Vaugirard), Paris.

POUR NOS ENFANTS

Quelques-uns de nos amis de l'Union publient dans le même esprit, un petit Bulletin mensuel : *Pour nos Enfants*. Prix du numéro : 40 centimes.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR UN AN :

France..... 4 fr.

Union postale..... 4 fr. 50

Pour tous renseignements, s'adresser à M^{me} MARIE ALLÉGRET, 32, rue de l'Héritan, à Mâcon (Saône-et-Loire).